

**PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC DE L'ISLET  
MUNICIPALITÉ DE  
SAINT-JEAN-PORT-JOLI**

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de Saint-Jean-Port-Joli, tenue le sixième (6<sup>e</sup>) jour d'avril 2021 à compter de 20:00 heures exceptionnellement à huis clos.

**Sont présents(e) par visioconférence:**

Madame la conseillère :  
Lyne Jacques

Messieurs les conseillers :  
Jean-Pierre Lebel  
Stanley Bélanger  
Anthony Hallé  
Pierre Bussières  
Richard Bernier

formant quorum sous la présidence de monsieur Normand Caron, maire.

95-04-2021 1. **Ouverture de la session.**

ATTENDU QUE le décret numéro 177-2020 du 13 mars 2020 qui a déclaré l'état d'urgence sanitaire sur tout le territoire québécois pour une période initiale de dix jours;

ATTENDU QUE depuis, plusieurs décrets ont eu pour effet de prolonger cette période dont le dernier **décret numéro 489-2021 du 31 mars 2021** qui prolonge cet état d'urgence pour une période additionnelle soit **jusqu'au 9 avril 2021;**

ATTENDU QUE l'arrêté 2020-004 de la ministre de la Santé et des Services sociaux qui permet au conseil de siéger à huis clos et qui autorise les membres à prendre part, délibérer et voter à une séance par tout moyen de communication;

ATTENDU QU'il est dans l'intérêt public et pour protéger la santé de la population, des membres du conseil et des officiers municipaux que la présente séance soit tenue à huis clos et que les membres du conseil et les officiers municipaux soient autorisés à y être présents et à prendre part, délibérer et voter à la séance par visioconférence;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR : M. Richard Bernier  
APPUYÉ PAR : Mme Lyne Jacques  
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

que le conseil accepte que la présente séance soit tenue à huis clos et que les membres du conseil et les officiers municipaux puissent y participer par visioconférence.

Que monsieur le maire Normand Caron ouvre la session.

96-04-2021 2. **Adoption de l'ordre du jour.**

IL EST PROPOSÉ PAR : M. Pierre Bussières  
APPUYÉ PAR : M. Stanley Bélanger  
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

d'adopter l'ordre du jour proposé. L'item "Autres sujets" demeure ouvert.

97-04-2021 **3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 1<sup>er</sup> mars 2021.**

IL EST PROPOSÉ PAR : M. Anthony Hallé  
 APPUYÉ PAR : Mme Lyne Jacques  
 ET RÉSOLU UNANIMEMENT

d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 1<sup>er</sup> mars 2021 tel que rédigé par le secrétaire-trésorier.

**4. ADMINISTRATION :**

**4.1 Comptes du mois.**

**a) Rapport mensuel.**

Le secrétaire-trésorier procède au dépôt du rapport mensuel des activités financières et des activités d'investissement du mois de mars 2021.

**RAPPORT MENSUEL**

**ACTIVITÉS FINANCIÈRES DE FONCTIONNEMENT**

**Rapport mensuel de mars 2021**  
**Pour la période du 01 janvier au 31 mars**  
**2021**

	Budget 2021	Budget révisé	Recettes/ dépenses réelles au 31-03-2020	Recettes/ dépenses réelles au 31-03-2021	Disponible	%
--	-------------	---------------	--	--	------------	---

**Revenus**

Taxes	4 740 254	4 740 254	4 536 797	4 750 866	-10 612	100.22%
Paiement tenant lieu de taxes	139 750	139 750	0	0	139 750	0.00%
Services rendus	167 516	167 516	30 115	38 420	129 096	22.94%
Autres revenus	122 100	122 100	13 307	68 878	53 222	56.41%
Transferts	353 919	353 919	54 784	74 927	278 992	21.17%
<b>Total revenus</b>	<b>5 523 539</b>	<b>5 523 539</b>	<b>4 635 003</b>	<b>4 933 092</b>	<b>590 447</b>	<b>89.31%</b>

**Dépenses de fonctionnement**

Admin.gén.	937 563	937 563	254 315	227 902	709 661	24.31%
Sûreté du Qbc	342 342	342 342	0	0	342 342	0.00%
Pompiers	251 661	251 661	69 335	45 800	205 861	18.20%
Sécur.civ. Autres	42 685	42 685	11 058	10 367	32 318	24.29%
Voirie	431 300	431 300	64 780	69 229	362 071	16.05%
Enlèv.de la neige	397 575	397 575	131 254	119 027	278 548	29.94%
Éclairage rues	19 250	19 250	1 082	2 584	16 666	13.42%
Transport collec	3 465	3 465	1 733	1 733	1 733	50.00%
Usine filtration	251 209	251 209	116 060	70 812	180 397	28.19%
Réseau aqueduc	116 945	116 945	23 802	23 845	93 100	20.39%
Usine d'épuration	95 235	95 235	18 688	18 698	76 537	19.63%
Réseau d'égout	66 065	66 065	6 779	16 848	49 217	25.50%
Matières résid.	559 631	559 631	81 371	61 799	497 832	11.04%
Autres, hygiène	6 793	6 793	2 060	2 140	4 653	31.50%
Santé - bien-être	42 148	42 148	6 873	8 424	33 724	19.99%
Urbanisme	172 741	172 741	39 480	35 727	137 014	20.68%
Ind.et commerce	51 796	51 796	10 695	10 428	41 368	20.13%
Tourisme	39 900	39 900	5 736	1 464	38 436	3.67%
Rénov.urbaine	19 970	19 970		2 212	17 758	11.08%
Embellissement	92 600	92 600	2 576	1 633	90 967	1.76%

Loisir	810 780	810 780	171 057	169 405	641 375	20.89%
Culture, centre c.	394 678	394 678	77 831	68 110	326 568	17.26%
Bibliothèque	31 676	31 676	19 644	17 324	14 352	54.69%
Patrimoine	12 000	12 000	11 032	10 044	1 956	83.70%
Autres, culture	7 200	7 200	2 334	-1	7 201	-0.02%
Frais financ., int.	142 678	142 678	15 978	48 704	93 974	34.14%
<b>Total dépenses</b>	<b>5 339 886</b>	<b>5 339 886</b>	<b>1 145 555</b>	<b>1 044 256</b>	<b>4 295 630</b>	19.56%
<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>183 653</b>	<b>183 653</b>	<b>3 489 448</b>	<b>3 888 836</b>	<b>-3 705 183</b>	
<b>Remb.capital</b>	<b>310 200</b>	<b>310 200</b>	<b>229 300</b>	<b>237 008</b>	<b>73 192</b>	76.40%
<b>Immobilisations</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	0.00%
<b>Affectations</b>						
Activités d'invest.	0	0	0			0.00%
Surplus non aff.	107 407	107 407	81 423	0	107 407	0.00%
Surplus acc.aff.	42 218	42 218	0	0	42 218	0.00%
Fonds de roul.	0	0	20 000	0	0	0.00%
Rés.fonc.fonds rés.	23 078	23 078	0	0	23 078	0.00%
	<b>126 547</b>	<b>126 547</b>	<b>61 423</b>	<b>0</b>	<b>172 703</b>	<b>0.00%</b>
<b>Surplus (déficit) de l'exercice</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>3 341 571</b>	<b>3 651 828</b>		

## RAPPORT MENSUEL ACTIVITÉS FINANCIÈRES D'INVESTISSEMENT

Rapport mensuel de mars 2021  
Pour la période du 01 janvier au 31 mars 2021

Budget 2021	Budget révisé	Recettes/ dépenses réelles au 31-03-2020	Recettes/ dépenses réelles au 31-03-2021	Disponible	%
-------------	---------------	--	--	------------	---

### Revenus d'investissement

Taxes spéciales	0	0	0	0	0	0.00%
Quotes-parts	0	0	0	0	0	0.00%
Transfert	0	0	0	0	0	0.00%
Contr.prom.autres	0	0	0	0	0	0.00%
	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0.00%</b>

### Dépenses d'investissement

Adm.générale						0.00%
Sécurité publique	25 000	25 000	23 691	17 910	7 090	71.64%
Transport	15 000	15 000	14 050	321 254	-306 254	2141.70%
Hygiène du milieu	65 000	65 000	4 794	2 811	62 189	0.00%
Amén.urb zonage	0	0	0	0	0	0.00%
Loisir & culture	35 000	35 000	0	0	35 000	0.00%
	<b>140 000</b>	<b>140 000</b>	<b>42 535</b>	<b>341 976</b>	<b>-201 976</b>	<b>244.27%</b>

### Conciliation à des fins budgétaires

#### Autres investissements

Propriétés destinées à la revente	0	0	0	0	0	0
-----------------------------------	---	---	---	---	---	---

Prêts	0	0	0	0	0	0
Placements à titre d'investissement	0	0	0	0	0	0
Participation dans entrepr.municip.	0	0	0	0	0	0
	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

#### Financement

Financement provisoir - camion	0	0	0	329 136	0	0.00%
	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>329 136</b>	<b>0</b>	<b>0.00%</b>

#### Affectations

Activités fonction.						0
Surplus non aff.	85 000	85 000	126 000	0	85 000	0.00%
Surplus affecté	0	0	38 560	0	0	0.00%
Fonds de roul.	55 000	55 000	0	17 910	37 090	32.56%
	<b>140 000</b>	<b>140 000</b>	<b>164 560</b>	<b>17 910</b>	<b>122 090</b>	<b>12.79%</b>

#### Total sources

<b>de financement</b>	<b>140 000</b>	<b>140 000</b>	<b>164 560</b>	<b>347 046</b>	<b>122 090</b>	<b>247.89%</b>
-----------------------	----------------	----------------	----------------	----------------	----------------	----------------

#### Surplus (déficit)

<b>de l'exercice</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>122 025</b>	<b>5 070</b>		
----------------------	----------	----------	----------------	--------------	--	--

98-04-2021

#### b) **Ratification des dépenses effectuées par le secrétaire-trésorier.**

IL EST PROPOSÉ PAR : Mme Lyne Jacques  
 APPUYÉ PAR : M. Pierre Bussières  
 ET RÉSOLU UNANIMEMENT

de ratifier les dépenses suivantes effectuées par le secrétaire-trésorier pour le mois de mars 2021 au fonds d'administration pour un montant de 415 560,32 \$:

#### DÉPENSES DE MARS 2021 EFFECTUÉES PAR LE SECRÉTAIRE-TRÉSORIER

NOM	DESCRIPTION	MONTANT
<b>SALAIRES, DÉPLACEMENTS ET REPRÉSENTATION</b>		
Salaires	14-02-2021 au 27-02-2021	23 124.67 \$
	28-02-2021 au 13-03-2021	23 109.86 \$
	14-03-2021 au 27-03-2021	31 423.02 \$
Gouv. Québec	Remises de février 2021	26 273.05 \$
Cloutier, Jean-Philippe	Remb. dépenses cellulaire février et mars	90.00 \$
Bourgault, Jolyane	Remb. dépenses déplac. et repas formation	134.25 \$
Coronado, Jorge	Remb. dépenses repas formation	84.49 \$
Lord, Stéphen	Remb. dépenses cellulaire fév. et mars	173.52 \$
	Remb. dépenses immatriculation Sierra 2021	594.84 \$
	Remb. dépenses kilométrage La Pocatière	65.25 \$
Pilote, Nicolas	Remb. dépenses cellulaire mars	38.47 \$
		<b><u>105 111.42 \$</u></b>
<b>CONTRATS</b>		
Agat Laboratoires ltd	Analyses d'eau	873.81 \$

Aquatech	Opér.équip.eau potable, mars 2021	7 762.12 \$
	Opér.équip.eaux usées, mars 2021	2 587.38 \$
	Suivi des neiges usées, mars 2021	106.54 \$
Canadien national	Passages à niveau, février 2021	949.00 \$
	Entr. poubelle et recyclage, 20, ch. Du Roy Est	83.20 \$
Chouinard, Clermont		
Chouinard, Henri	Conciergerie Centre municipal, février 2021	1 437.50 \$
Concassés du Cap (Les)	Disposition matières recyclables, février 2021	6 597.55 \$
Dubé Marianne	Conciergerie Vigie du 01-31 mars 2021	1 000.00 \$
Effervère	Calendrier sports de glace 2021	2 012.06 \$
Fabrique de St-Jean-Port-Joli	Déneigement stationnement édifice munic., 2/2	1 756.93 \$
Les entreprises J.R. Morin	Libération de la retenue, projet 132-204	9 884.27 \$
Les découvertes de Lili	Circuit entente dével. Culturel 2021	91.98 \$
Lizotte Murielle	Conciergerie MCJ du 1 <sup>er</sup> / 31 mars 2021	600.00 \$
Novicom Technologies inc.	Accès réseau cellulaire mars 2021	257.08 \$
Pelletier Benoît	Entr.pistes de ski fond Domaine, 2/3, 3/3	2 666.67 \$
Purolator inc.	Frais transport d'eau potable et usées	179.07 \$
	Transport usine	23.62 \$
Régie gestion mat. rés. Maurice	Enfouissement et redevances, février 2021	8 119.33 \$
Régie L'Islet-Montmagny	Gestion CTL, transp. Vidange janvier 2021	5 421.41 \$
St-Pierre, Sylvain	Conciergerie fév. 2021, 20, ch. Du Roy Est	195.00 \$
	Contrat télésurveillance 22-02-20 au 21-02-21	372.52 \$
Stanley Sécurité		
Steave Desjardins	Contrat déneig. Centre mun. fév. 2021	333.43 \$
Tetra Tech QI inc.	Gestion des actifs municipaux - Phase I	6 783.53 \$

**60 094.00 \$**

#### **SUBVENTIONS - DONS**

Amphithéâtre L'Islet-Nord inc.	Aide financière municipale 2021	22 995.00 \$
Club de patinage artistique COFEC	Location de glace amphithéâtre	500.00 \$
	Aide financière municipale mars 2021, 3/12	7 525.00 \$
Centre d'études coll. De Mty	Cégep en spectacle, activité annulée	-50.00 \$
Corp. Philippe-Aubert de Gaspé	Aide financière municipale 2021	10 043.56 \$
Office Rég.d'Habitation de L'Islet	Participation déficit de fonctionnement, 1/4	7 725.25 \$
Parc Nautique St-Jean-Port-Joli	Aide financière mun. Fonct., 2/2	7 500.00 \$
	Aide financière mun.	6 467.00 \$

**62 705.81 \$**

#### **COTISATIONS - ABONNEMENTS - QUOTES-PARTS**

Accès L'Islet	Annulation de chèque	-1 732.50 \$
MRC de L'Islet	Quote-part Accès L'Islet, janvier à juin 2021	1 732.50 \$
	Quote-part 2021, 1/3	136 902.00 \$
Office du Tourisme MRC L'Islet	Adhésion 2021	114.98 \$
Régie de L'Anse-à-Gilles	Quote-part 2021, 1er vers., 1/3	9 059.57 \$

**146 076.55 \$**

#### **FORMATION - CONGRÈS**

**0.00 \$**

#### **HYDRO-QUÉBEC**

Vigie	2 398.54 \$
Éclairage des rues	1 243.91 \$

Enseigne 921 Gaspé O.	20.25 \$
Enseigne 900, 2e rang O.	40.48 \$
Enseigne 801 Gaspé E.	20.25 \$
Maison Communautaire Joly	1 727.01 \$
Immeuble, 438 rte de l'Église	226.22 \$
Poste Normandin, rue de l'Église	323.55 \$
Poste Rousseau	82.15 \$
Poste Ministère des Transports	285.43 \$
Poste 272, rue Caron	1 087.71 \$
Poste 288, de Gaspé Ouest	82.22 \$
Poste rue du Faubourg	31.72 \$
Kiosque	353.73 \$
Quai	164.56 \$
Domaine	40.60 \$
Parc Robichaud	65.59 \$
Garage municipal	1 304.01 \$
Usine de filtration	3 613.14 \$
Étangs aérés	2 560.03 \$
20, chemin du Roy Est	450.67 \$
Salle Gérard-Ouellet	914.73 \$
Centre municipal	2 124.04 \$
Purge 495 du Moulin	55.60 \$

**19 216.14 \$**

#### **TÉLÉPHONE**

Groupe NÉGOTEL	Téléphone 22-02 au 21-03-2021	588.04 \$
	Téléphone 22-03 au 21-04-2021	592.68 \$
Télus Québec	Wifi facture 28-02-2021, cpt 5086180384	569.13 \$
	Wifi facture 28-03-2021, cpt 5086180384	569.13 \$
	Facture du 28 février, cpte 5078015493	166.61 \$
	Facture du 28 mars, cpte 5078015493	166.61 \$
	Télus mobilité	Cellulaire garage du 14-03-2021
Telus Québec	Salle G-O, facture du 25-02-2021	191.60 \$

**2 875.49 \$**

#### **AUTRES**

CNESST	Ajustement 2020	522.62 \$
Pages Jaunes	Publicité mars 2021	146.41 \$
Société Ass. Automobile. du Qc	Immatriculation des véhicules	11 915.59 \$
Thibault GM La Pocatière	TVQ et acompte achat Sierra 2021, pompiers	6 896.29 \$

**19 480.91 \$**

**415 560.32 \$**

#### **Certificat de disponibilité de crédit.**

Je, soussigné, secrétaire-trésorier de la municipalité de Saint-Jean-Port-Joli, certifie qu'il y a des crédits disponibles prévus au budget permettant de procéder au paiement des montants ci-haut mentionnés.

---

Stéphen Lord, secrétaire-trésorier

99-04-2021 c) **Présentation des comptes du mois pour approbation.**

IL EST PROPOSÉ PAR : M. Richard Bernier  
 APPUYÉ PAR : M. Stanley Bélanger  
 ET RÉSOLU UNANIMEMENT

d'accepter et de payer les comptes suivants pour un montant total de  
 114 622,80 \$;

**COMPTES DU MOIS DE MARS 2021 POUR  
 APPROBATION**

NOM	DESCRIPTION	MONTANT
-----	-------------	---------

**ACHATS AUTORISÉS PAR LE CONSEIL**

**0.00 \$**

**ACHATS AUTORISÉS PAR LE DIRECTEUR GÉNÉRAL**

6Tem TI	Mise à jour système informatique	3 734.07 \$
ADN Communication	Alertes municipales, fév. 2021	76.34 \$
Alarmes Clément Pelletier	Vérifier système d'alarme bureau municipal	216.15 \$
Arpentage Côte-Du-Sud	Dossier Marina	2 242.01 \$
Beau Site Création	Fleurs Geneviève Morin 100 ans	95.43 \$
Bureautique Côte-Sud	Photocopies février 2021	918.85 \$
Griffunrie	Fourniture de bureau	97.48 \$
Jacques Caron	Distributeur en métal	25.28 \$
Journal l'Attisée	Publicité mars 2021	333.37 \$
Leclerc Informatique	Caméra internet, moniteur 19"	693.11 \$
Les Huiles Lord 2003	Mazout M.C.J.	2 183.60 \$
	Mazout, immeuble 438, de l'Église	602.65 \$
Marché G.S. Inc.	Nourriture et produit d'hygiène, bureau mun.	10.54 \$
Ministre des Finances	Frais annuel 2021, ascenseur	89.21 \$
MRC de L'Islet	Service régional d'inspection février 2021	866.25 \$
Municipalité de L'Islet	Quote-part eau potable/eaux usées 2020	5 993.28 \$
Municipalité de Saint-Aubert	Cuillette ordures usine 2021	176.15 \$
PG Solutions inc.	Crédit de facture	-71.65 \$
Plomberie Martin Pelletier	Réparation urinoir salle du conseil	131.05 \$
	Réparation chauffage, M.C.J.	597.12 \$
Produits Sanitaires Unique inc.	Masques	22.90 \$
Ray. Chabot Grant Thornton	Audit exercice au 31-12-2020, intérimaire	9 198.00 \$
SEAO-Constructo	Appel d'offres, Antoine/Picard Phasel	171.11 \$
Service de café Van Houtte inc.	Café et thé	134.29 \$

**28 536.59 \$**

**ACHATS AUTORISÉS POUR L'URBANISME**

Journal l'Attisée	Publicité mars 2021	177.80 \$
Plomberie Martin Pelletier	Changer chauffe-eau, 20, ch. Du Roy Est	696.72 \$
Terminix Canada	Contrat service 01-03-21 au 28-02-2022	355.27 \$

**1 229.79 \$**

**ACHATS AUTORISÉS POUR LA VIE COMMUNAUTAIRE**

Ass. des Camps du Québec	Adhésion 2021	172.46 \$
Blanchette, Jean-François	Musée virtuel sculpture sur bois, relâche	3 000.00 \$

Giasson, Guillaume	Bûchage Domaine	975.00 \$
Griffunrie	Fourniture de bureau	15.64 \$
Journal l'Attisée	Publicité mars 2021	155.57 \$
Lacombe, Daniel	Atelier virtuel de percussion, relâche	275.00 \$
Sports Inter Plus	Articles de sport divers, soccer, tennis	1 282.38 \$

**5 876.05 \$**

#### **ACHATS AUTORISÉS POUR LES TRAVAUX PUBLICS**

A1 Hydraulique	Réparation cylindre, graisse, boyaux	831.14 \$
Air Liquide	Électrode, meule	137.14 \$
Avantis	Collier, pièges à souris, bois, angle perforé	296.38 \$
	Écrou, boulons, angles, bois traité, poteaux	211.45 \$
	Adapteurs, rail, support, chariot	208.51 \$
	Manchons, bagues, porte d'acier, bois	735.32 \$
	Scie, coude, batterie, chalumeau, cylindre	287.37 \$
	Silicone, électrique, disque	78.86 \$
Buanderie Rivière-du-Loup	Nettoyage de sarraus et serviettes indust.	20.70 \$
Camions Globocam Qc et Lévis	Huile	81.46 \$
CDTEC Calibration inc.	Calibration détecteurs	137.97 \$
Compteurs Lecompte Ltée	Compteurs d'eau	7 054.43 \$
Construction Rémi Caron	Réparation fenêtre, MCJ	552.01 \$
Excav. R. Chouinard & Fils inc.	Bris d'aqueduc, rue Verreault	505.89 \$
Gestion Éco-Vert-Dur J.L. Desrosiers & Fils inc.	Rebus de bois	60.94 \$
Jacques Caron	Réparation, pneus pour pépîne	2 546.70 \$
Jalbertech inc.	Sacs plastique, papier à main, distributeur	107.37 \$
Les Huiles Lord inc.	Prise, réparation	252.96 \$
Michel Gamache & Frères inc.	Mazout garage	1 865.59 \$
Peinture Pro RB	Location machinerie pour creuser canal	1 238.86 \$
	Refaire carrosserie Chevrolet	9 807.35 \$
	Peinture et réparation Dodge Ram	3 996.76 \$
Pétroles B. Ouellet (Les)	Diésel	6 906.73 \$
	Essence super	1 954.59 \$
Pièce d'autos GGM	Nettoyeur à frein, filtre à huile	349.36 \$
Port-Joli Pièces autos	Ruban, filtres, pièces diverses	229.48 \$
	Fils, connecteurs, raccord, attaches	312.59 \$
	Capteur, garde-boue, démarreur, filage	621.91 \$
	Lampe d'avertissement, adapteurs	39.72 \$
	Barre Stroboscope, buse, pièces diverses	404.75 \$
	Vérine, contact, huile, bougie	291.96 \$
	Attaches, éponge, serres	105.22 \$
	Meule carbure	31.03 \$
	Crédit retour pièces	-115.47 \$
Pro-Arctic	Entretien soufflet 2020	57.47 \$
Quéflex	Valve, filtre, transport	181.56 \$
REM	Électro aimant, pièces pour balai	681.16 \$
Robitaille Équipement inc.	Lames à bloc	1 099.16 \$
Safety-Kleen Canada inc.	Nettoyeur de pièces	312.10 \$



Sénéchal Portes de garage inc.	Réparation porte arrière garage	4 217.98 \$
Service Routier Éric Robichaud	Réparation réservoir carburant	2 312.70 \$
	Remorquage, vérifier fuite antigel, filtreur	887.32 \$
	Réparation souffleur	369.30 \$
Signalisation Lévis inc.	Flèche au LED	1 437.24 \$
Soudure G. & M. St-Pierre	Fer plat	72.60 \$
Vitres & Accessoires Cloutier	Module flèche	74.73 \$
		<b><u>53 850.35 \$</u></b>

#### **ACHATS AUTORISÉS POUR LE SERVICE INCENDIE**

Avantis	Pistolet arroseur	14.18 \$
Canadian assoc. Of Fire Chefs	Renouvellement d'adhésion 2021	210.00 \$
CDTEC Calibration inc.	Calibration détecteur	137.97 \$
Griffunrie	Ruban	45.39 \$
Municipalité de Saint-Aubert	Assistance incendie, 57 rue Perreault	301.23 \$
Port-Joli Pièces Autos	Masque de sécurité	47.76 \$
Pyro Sécur	16 inspections visuelles cylindre d'air	183.96 \$
		<b><u>940.49 \$</u></b>

#### **ACHATS AUTORISÉS POUR LES USINES DE FILTRATION ET D'ÉPURATION**

Brault Maxitech inc.	Pièces pour système UV	9 143.67 \$
Contrôles Laurentide (Les)	2 kits pour sonde d'ozone	341.83 \$
CWA - Mécanique de procédé	Remplacer barres guides poste Min. Transp.	3 288.29 \$
	Remplacer collecteur poste Min. Transp.	5 932.71 \$
Entreprises Larry inc.	Vérification problème assécheur	911.64 \$
Jalbertech inc.	Pile 6V, usine	32.10 \$
Messer Canada inc.	Oxygène, frais d'établissement fév. et mars	2 033.11 \$
Produits Sanitaires Unique inc.	Hypochlorite en solution	737.87 \$
Suez Treatments Solutions inc.	Moniteurs de température	127.53 \$
Veolia Water Techn. Canada	Produit analyseur monochloramine	650.16 \$
		<b><u>23 198.91 \$</u></b>

#### **ACHATS AUTORISÉS POUR LA BIBLIOTHÈQUE**

COOL	Abonnement magasin	41.28 \$
Coupe de pouce	Abonnement magasin	25.24 \$
Journal l'Attisée	Publicité mars 2021	222.25 \$
Librairie Livres en Tête inc.	Achats de livres	672.01 \$
Nature Sauvage	Abonnement magasin	29.84 \$
		<b><u>990.62 \$</u></b>

**TOTAL DES ACHATS: 114 622.80 \$**

### **Certificat de disponibilité de crédit.**

Je, soussigné, secrétaire-trésorier de la municipalité de Saint-Jean-Port-Joli, certifie qu'il y a des crédits disponibles prévus au budget permettant de procéder au paiement des montants ci-haut mentionnés.

---

Stéphen Lord, secrétaire-trésorier

#### **4.2 Demandes adressées au conseil.**

100-04-2021

##### **Demande d'autorisation pour le relais à vélo Aldo Deschênes.**

ATTENDU QUE le relais à Vélo Aldo Deschênes amasse des fonds pour la Société canadienne du cancer et sera de passage à Saint-Jean-Port-Joli le 28 août prochain entre 10h15 et 11h15;

ATTENDU QUE le ministère des Transports exige que le relais à vélo fournisse une résolution des municipalités qui seront traversées;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR : M. Richard Bernier  
APPUYÉ PAR : M. Jean-Pierre Lebel  
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

que la municipalité de Saint-Jean-Port-Joli autorise le relais à vélo Aldo Deschênes à traverser son territoire le 28 août prochain entre 10h15 et 11h15.

101-04-2021

##### **Demande de la Corporation Domaine Médard-Bourgault.**

ATTENDU QUE les membres de la Corporation Domaine Médard-Bourgault informent les membres du conseil municipal que des réparations urgentes doivent être effectuées au niveau de la toiture de la maison;

ATTENDU QUE ces réparations sont évaluées à 6 000 \$;

ATTENDU QUE la Corporation demande à la municipalité de contribuer financièrement à ces rénovations;

ATTENDU QUE le Domaine Médard-Bourgault fait partie intégrante du patrimoine bâti et culturel de Saint-Jean-Port-Joli;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR : M. Pierre Bussières  
APPUYÉ PAR : Mme Lyne Jacques  
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

que la municipalité de Saint-Jean-Port-Joli est d'accord à verser un montant de 6 000 \$ à la Corporation Domaine Médard-Bourgault pour ces réparations urgentes à même l'enveloppe de l'entente triennale culturelle. Ce montant est assumé à parts égales entre la municipalité et le ministère de la Culture et des Communications du Québec.

### **Certificat de disponibilité de crédit.**

Je, soussigné, secrétaire-trésorier de la municipalité de Saint-Jean-Port-Joli, certifie qu'il y a des crédits disponibles prévus au budget permettant de procéder au paiement des montants ci-haut mentionnés.

---

Stéphen Lord, secrétaire-trésorier

102-04-2021

### **Demande du Salon du livre Côte-du-Sud.**

ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Jean-Port-Joli a versé un montant de 1 000 \$ pour la tenue du Salon du livre en 2020;

ATTENDU QUE le Salon du livre n'a pu être tenu comme prévu en 2020 en raison des contraintes liées à la pandémie de Covid-19;

ATTENDU QUE le Salon du livre demande à la municipalité de **pouvoir utiliser le montant déjà reçu en 2020** afin d'effectuer une remise de prix littéraire lors du Salon 2021 et **d'utiliser l'aide financière prévue par la résolution 15-01-2021 pour défrayer les coûts reliés à la location de la salle;**

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR : M. Richard Bernier  
APPUYÉ PAR : M. Stanley Bélanger  
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

que la municipalité de Saint-Jean-Port-Joli n'entend pas verser le montant de 1 000 \$ prévu pour 2021 et abroge ainsi la résolution 15-01-2021.

103-04-2021

### **Demande de la Roche à Veillon.**

ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Jean-Port-Joli a versé un montant de 3 000 \$ pour la réalisation de spectacles de musique au théâtre et au restaurant pour la saison estivale 2020;

ATTENDU QUE la tenue de ces spectacles n'a pu être possible en 2020 en raison des contraintes liées à la pandémie de Covid-19;

ATTENDU QUE la présente demande consiste à **pouvoir utiliser le montant déjà reçu en mars 2020** afin d'effectuer de l'animation musicale autour des repas de cabane à sucre ce printemps;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR : Mme Lyne Jacques  
APPUYÉ PAR : M. Pierre Bussières  
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

que la municipalité de Saint-Jean-Port-Joli est d'accord que le montant déjà versé en 2020 soit affecté au concept d'animation musicale pendant des repas de cabane à sucre au printemps 2021.

### **4.3 Correspondance.**

Le secrétaire-trésorier dépose la correspondance suivante :

Procès-verbaux

MRC de L'Islet

Session régulière du 8 février 2021.

Autres

Jean-François Blanchette                      Appréciation pour la motion de félicitations.

Centre d'études collégiales de                      Annulation de la finale régionale  
Montmagny/CÉGEP La Pocatière                      CÉGEP en spectacle 2021.

Revue VieLien    Publication printemps 2021.

104-04-2021    **4.4    Contrat d'entretien des pelouses pour 2021.**

IL EST PROPOSÉ PAR :                      M. Richard Bernier

APPUYÉ PAR :                                      M. Pierre Bussières

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

d'accorder le contrat d'entretien de la pelouse au parc des Trois-Bérets (secteur nord), parc Chanoine-Fleury et au quai à monsieur Rosaire Pelletier pour la somme de 2 800 \$.

**Certificat de disponibilité de crédit.**

Je, soussigné, secrétaire-trésorier de la municipalité de Saint-Jean-Port-Joli, certifie qu'il y a des crédits disponibles prévus au budget permettant de procéder au paiement des montants ci-haut mentionnés.

---

Stéphen Lord, secrétaire-trésorier

105-04-2021    **4.5    Adoption du budget 2021 de l'ORH de L'Islet.**

IL EST PROPOSÉ PAR :                      M. Pierre Bussières

APPUYÉ PAR :                                      Mme Lyne Jacques

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

d'adopter les prévisions budgétaires 2021 de l'ORH de L'Islet et de verser un montant de **9 529 \$** comme contribution au déficit de fonctionnement pour **l'ensemble immobilier 02694** (rue Perreault) et un montant de **18 484 \$** pour **l'ensemble immobilier 01663** (rue Jacques-Chouinard).

De plus, la municipalité de Saint-Jean-Port-Joli s'engage à assumer sa quote-part des investissements effectués dans le cadre des travaux de remplacement, d'amélioration et de modernisation capitalisés (RAM-C) et, plus particulièrement, son financement en capital et intérêts de l'ensemble des sommes octroyées à même le Plan québécois des infrastructures.

**Certificat de disponibilité de crédit.**

Je, soussigné, secrétaire-trésorier de la municipalité de Saint-Jean-Port-Joli, certifie qu'il y a des crédits disponibles prévus au budget permettant de procéder au paiement des montants ci-haut mentionnés.

---

Stéphen Lord, secrétaire-trésorier

106-04-2021    **4.6    Contrat de surveillance des travaux pour le développement résidentiel Picard.**

IL EST PROPOSÉ PAR :                      M. Stanley Bélanger

APPUYÉ PAR :                                      M. Anthony Hallé

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

de retenir les services professionnels de la firme ASP experts-conseils pour la surveillance des travaux dans le développement résidentiel Picard au montant total de 13 800 \$ plus taxes et excluant le déplacement du personnel à 0,60 \$/km. Le contrat pourra débuter après avoir reçu le certificat d'autorisation du ministère de l'Environnement.

**Certificat de disponibilité de crédit.**

Je, soussigné, secrétaire-trésorier de la municipalité de Saint-Jean-Port-Joli, certifie qu'il y a des crédits disponibles prévus au budget permettant de procéder au paiement des montants ci-haut mentionnés.

---

Stéphen Lord, secrétaire-trésorier

107-04-2021    **4.7    Contrat pour le contrôle qualitatif des matériaux pour le développement résidentiel Picard.**

IL EST PROPOSÉ PAR :            Mme Lyne Jacques  
APPUYÉ PAR :                    M. Jean-Pierre Lebel  
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

de retenir les services professionnels de la firme Englobe Corp. pour des services professionnels de contrôle qualitatif des matériaux pour le développement résidentiel Picard au montant total de 12 614 \$ plus taxes. Le contrat pourra débuter après avoir reçu le certificat d'autorisation du ministère de l'Environnement.

**Certificat de disponibilité de crédit.**

Je, soussigné, secrétaire-trésorier de la municipalité de Saint-Jean-Port-Joli, certifie qu'il y a des crédits disponibles prévus au budget permettant de procéder au paiement des montants ci-haut mentionnés.

---

Stéphen Lord, secrétaire-trésorier

108-04-2021    **4.8    Modification à la politique de prévention du harcèlement psychologique ou sexuel au travail et de traitement des plaintes.**

ATTENDU QUE le 1<sup>er</sup> janvier 2019, la *Loi sur les normes du travail* obligeait tous les employeurs du Québec à adopter et à rendre disponible à leur personnel une politique de prévention du harcèlement psychologique ou sexuel au travail et de traitement des plaintes;

ATTENDU QUE suite au départ de la secrétaire-trésorière adjointe madame Martine Lemieux il y a lieu de modifier cette politique, notamment en matière de traitement des plaintes;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR :            M. Pierre Bussières  
APPUYÉ PAR :                    Mme Lyne Jacques  
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

de nommer l'adjoint au directeur général et secrétaire-trésorier, monsieur Martin Picard, en remplacement de madame Martine Lemieux comme responsable désigné pour l'application de cette politique.

109-04-2021 **4.9 Remplacement de fenêtres au 20 chemin du Roy Est.**

IL EST PROPOSÉ PAR : M. Stanley Bélanger  
APPUYÉ PAR : Mme Lyne Jacques  
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

de retenir les services de **Construction Jean-François Duval** pour la fourniture et le remplacement de 7 fenêtres ainsi que l'installation d'un garde soleil au-dessus de la porte principale au montant total de **10 089,05 \$ plus taxes.**

**Certificat de disponibilité de crédit.**

Je, soussigné, secrétaire-trésorier de la municipalité de Saint-Jean-Port-Joli, certifie qu'il y a des crédits disponibles prévus au budget permettant de procéder au paiement des montants ci-haut mentionnés.

\_\_\_\_\_  
Stéphen Lord, secrétaire-trésorier

**5. URBANISME ET ENVIRONNEMENT :**

**5.1 Dépôt du rapport sur l'émission des permis et des certificats d'autorisation pour 2020.**

Dépôt du rapport sur l'émission des permis et des certificats d'autorisation pour l'année 2020.

**5.2 Dépôt du rapport sur l'inspection régionale de la MRC de L'Islet pour 2020.**

Dépôt du rapport sur l'inspection, le nombre de permis émis en lien avec les installations septiques et le captage des eaux souterraines pour l'année 2020.

110-04-2021 **5.3 Demande de permis de construction pour le 10 avenue de Gaspé Est.**

ATTENDU QUE le promoteur du projet de construction, situé au 10 avenue de Gaspé Est a déposé une demande de permis pour la construction d'un immeuble commercial et résidentiel;

ATTENDU QUE les documents requis pour l'analyse du dossier ont été déposés par le promoteur du projet;

ATTENDU QUE le projet proposé est conforme à la réglementation en vigueur;

ATTENDU QUE le projet proposé par le promoteur est situé dans une aire patrimoniale au règlement 747-17;

ATTENDU QUE le projet présenté au comité consultatif d'urbanisme par le promoteur assurera une continuité dans l'alignement des constructions dans le secteur visé, que le gabarit du bâtiment s'intégrera dans le secteur du centre du village, que le choix des matériaux et des couleurs est un rappel intéressant qui s'harmonisera avec le secteur (Bardeau de cèdre et clapboard de type canexel) et finalement la forme de la toiture se veut un rappel d'un magasin général;

ATTENDU QUE le comité consultatif d'urbanisme recommande au conseil municipal d'autoriser l'émission du permis en fonction du projet déposé à la municipalité;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR : Mme Lyne Jacques  
APPUYÉ PAR : M. Anthony Hallé  
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

que le conseil municipal autorise l'émission du permis pour le 10 avenue de Gaspé Est afin de permettre la construction d'un immeuble commercial et résidentiel tel que présenté au comité consultatif d'urbanisme.

111-04-2021 **5.4 Avis de motion afin d'adopter un projet de règlement visant le règlement 704-13 relatif au plan d'urbanisme afin de modifier la limite du périmètre urbain et ses affectations.**

Madame Lyne Jacques donne avis de motion qu'il sera présenté lors d'une séance ordinaire du conseil un projet de règlement visant le règlement 704-13 relatif au plan d'urbanisme afin de modifier la limite du périmètre urbain et ses affectations.

112-04-2021 **5.5 Adoption d'un projet de règlement visant le règlement 704-13 relatif au plan d'urbanisme afin de modifier la limite du périmètre urbain et ses affectations.**

### **PROJET DE RÈGLEMENT**

ATTENDU QUE le conseil municipal a fait une demande d'exclusion de la zone agricole pour un secteur de son territoire situé près de la rue Giasson et que la CPTAAQ a accepté la demande d'exclusion;

ATTENDU QUE la MRC de L'Islet a modifié son schéma d'aménagement et de développement pour tenir compte de ladite exclusion et que celui-ci est entré en vigueur conformément à la Loi;

ATTENDU QUE la municipalité doit modifier son plan d'urbanisme pour le rendre conforme au schéma d'aménagement et de développement de la MRC de L'Islet;

ATTENDU QU'une copie du présent règlement a été remise aux membres du conseil au plus tard deux jours juridiques avant la présente séance, que tous les membres présents déclarent l'avoir lu et qu'ils renoncent à sa lecture;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR : M. Jean-Pierre Lebel  
APPUYÉ PAR : Mme Lyne Jacques  
ET RÉSOLU MAJORITAIREMENT À 4 CONTRE 2

d'adopter le présent projet de règlement et de le soumettre à une consultation publique à la séance ordinaire du 3 mai 2021 ou selon la procédure établie durant la crise sanitaire COVID-19.

#### **ARTICLE 1:**

Le règlement 704-13 est modifié à l'article 5.3 afin de modifier la limite du périmètre urbain comme suit :

- En excluant du périmètre urbain le lot 3 872 247 et une partie du lot 3 872 250, le tout tel que montré à l'annexe A-1 joint au présent règlement.
- En incluant au périmètre urbain les lots 4 098 371, 3 872 561, 3 872 564 et une partie du lot 3 872 565, le tout tel que montré à l'annexe A-1 joint au présent règlement.

## **ARTICLE 2:**

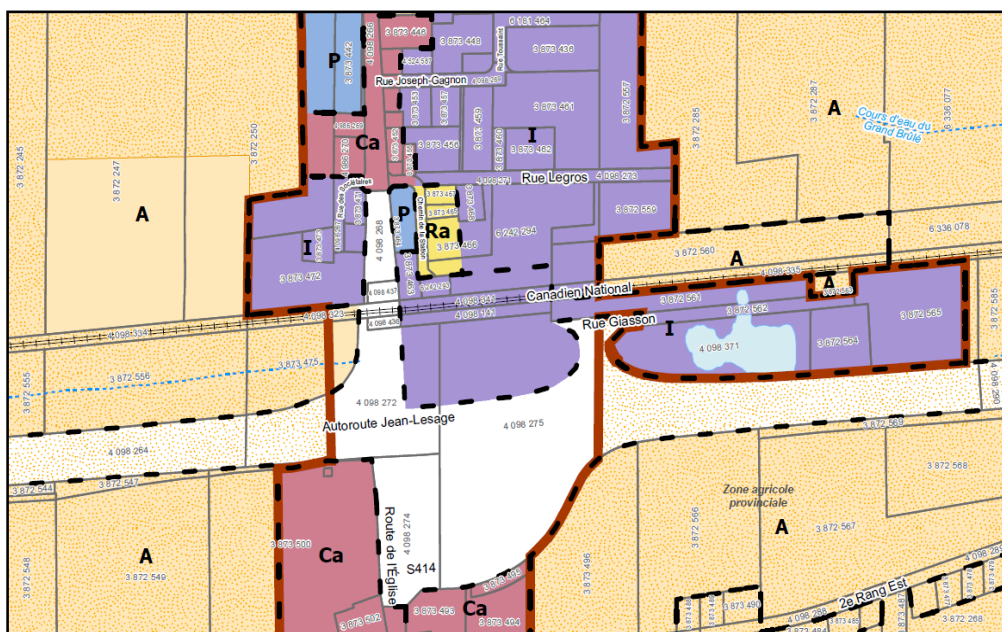
Le règlement 704-13 est modifié à l'article 5.2 afin de modifier les aires d'affectations industrielles dans le secteur de la rue des Sociétaires et de la rue Giasson comme suit :

- En retranchant le lot 3 872 247 et une partie du lot 3 872 250 de l'aire d'affectation industrielle pour les inclure dans l'aire d'affectation agricole, le tout tel que montré à l'annexe A-1 joint au présent règlement;
- En incluant dans l'aire d'affectation industrielle un secteur de la rue Giasson composé des lots 4 098 371, 3 872 561, 3 872 564 et une partie du lot 3 872 565, le tout tel que montré à l'annexe A-1 jointe au présent règlement.

## **ARTICLE 3: ENTRÉE EN VIGUEUR.**

Le présent règlement entrera en vigueur conformément à la loi.

### **ANNEXE A-1**



- 113-04-2021 **5.6 Avis de motion pour adopter un projet de règlement visant le règlement de zonage 705-13 afin de modifier les zones industrielles 76 I et 79 I (secteur de l'écocentre).**

Monsieur Jean-Pierre Lebel donne avis de motion qu'il sera présenté lors d'une séance ordinaire du conseil un projet de règlement visant le règlement de zonage 705-13 afin de modifier les zones industrielles 76 I et 79 I (secteur de l'écocentre) et rendre le règlement 705-13 conforme à son plan d'urbanisme modifié.

- 114-04-2021 **5.7 Adoption d'un projet de règlement visant le règlement de zonage 705-13 afin de modifier les zones industrielles 76 I et 79 I (secteurs de l'écocentre).**

## **PROJET DE RÈGLEMENT**

ATTENDU QUE le conseil municipal a fait une demande d'exclusion de la zone agricole pour un secteur situé près de la rue Giasson et que la CPTAQ a accepté la demande d'exclusion;

ATTENDU QUE la MRC de L'Islet a modifié son schéma d'aménagement et de développement pour tenir compte de ladite exclusion et que celui-ci est entré en vigueur conformément à la Loi;



ATTENDU QUE la municipalité modifie son plan d'urbanisme pour le rendre conforme au schéma d'aménagement et de développement de la MRC de L'Islet;

ATTENDU QUE la municipalité doit modifier son règlement 705-13 relatif au zonage pour le rendre conforme à son plan d'urbanisme modifié;

ATTENDU QU'une copie du présent règlement a été remise aux membres du conseil au plus tard deux jours juridiques avant la présente séance, que tous les membres présents déclarent l'avoir lu et qu'ils renoncent à sa lecture;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR :                   Mme Lyne Jacques  
APPUYÉ PAR :                            M. Jean-Pierre Lebel  
ET RÉSOLU MAJORITAIREMENT À 4 CONTRE 2

d'adopter le présent projet de règlement et de le soumettre à une consultation publique à la séance ordinaire du 3 mai 2021 ou selon la procédure établie durant la crise sanitaire COVID-19.

**ARTICLE 1:**

L'article 3.1 du règlement 705-13 relatif au zonage, est modifié afin d'agrandir la zone 79 I à même les zones 136 Ad1 et 107 A. Le tout tel qu'illustré à l'annexe A-1 jointe à la présente.

**ARTICLE 2:**

L'article 3.1 du règlement 705-13 relatif au zonage, est modifié afin d'agrandir la zone 97 A à même la zone 76 I. Le tout tel qu'illustré à l'annexe A-1 jointe à la présente.

**ARTICLE 3:**

L'article 3.1 du règlement 705-13 relatif au zonage, est modifié afin de modifier les limites du périmètre urbain afin de tenir compte des nouvelles limites des zones 76 I et 79 I. Le tout tel qu'illustré à l'annexe A-1 jointe à la présente.

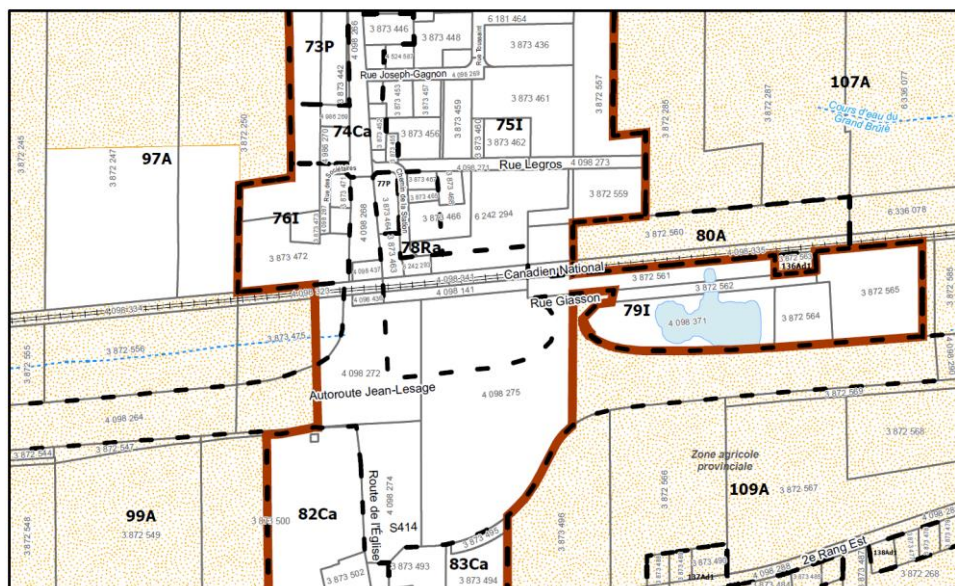
**ARTICLE 4:**

L'article 3.12 du règlement 705-13 est modifié afin d'abroger les dispositions de la colonne de la zone 136 Ad1.

**ARTICLE 5: ENTRÉE EN VIGUEUR.**

Le présent règlement entrera en vigueur selon la loi.

## ANNEXE A-1



### 115-04-2021 **5.8** Engagement d'une hortultrice.

IL EST PROPOSÉ PAR : M. Richard Bernier  
APPUYÉ PAR : M. Stanley Bélanger  
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

d'engager madame Priscille Gagnon à titre d'hortultrice saisonnière selon l'horaire et les conditions établis.

#### Certificat de disponibilité de crédit.

Je, soussigné, secrétaire-trésorier de la municipalité de Saint-Jean-Port-Joli, certifie qu'il y a des crédits disponibles prévus au budget permettant de procéder au paiement des montants ci-haut mentionnés.

---

Stéphen Lord, secrétaire-trésorier

### 116-04-2021 **5.9** Engagement d'un assistant-jardinier.

IL EST PROPOSÉ PAR : M. Pierre Bussières  
APPUYÉ PAR : Mme Lyne Jacques  
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

d'engager monsieur Carl Bouchard comme assistant-jardinier saisonnier selon l'horaire et les conditions établis.

#### Certificat de disponibilité de crédit.

Je, soussigné, secrétaire-trésorier de la municipalité de Saint-Jean-Port-Joli, certifie qu'il y a des crédits disponibles prévus au budget permettant de procéder au paiement des montants ci-haut mentionnés.

---

Stéphen Lord, secrétaire-trésorier

## **6. SERVICE INCENDIE:**

### **6.1** Dépôt du rapport 2020 de la protection civile.

Monsieur François Caron, directeur du service incendie dépose le rapport de la protection civile pour l'année 2020.

## 7. VIE COMMUNAUTAIRE:

### 117-04-2021 7.1 Engagement de personnel au Domaine de Gaspé.

(Madame Lyne Jacques se retire de cette discussion).

IL EST PROPOSÉ PAR : M. Anthony Hallé  
APPUYÉ PAR : M. Pierre Bussières  
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

d'engager les personnes suivantes à titre d'employés (ées) au camp d'été **conditionnellement à la tenue des activités** au Domaine de Gaspé et selon les directives de la direction de la Santé publique s'il y a lieu:

#### **Animateurs(trices):**

Guillaume Morneau  
Pénélope Morneau  
Annabelle Lemieux-Lizotte  
Lauriane Grégoire  
Anne-Gaëlle Cottinet  
Mara-Claire Cottinet  
Syndel Jean  
Justin Lévesque  
Rosalie Langlois

#### **Assistants(es):**

Arthur Guay Simoneau  
Athanaël Couillard  
Léa Chouinard  
Louis-Émile Giasson  
Méandre Couillard

#### **Sauveteur:**

Koraly Dumas

#### **Assistante sauveteur:**

Marie-Jeanne Giasson

#### **Animatrices spécialisées:**

Marie-Pier Lapointe  
Anabel Boudreau

#### **Certificat de disponibilité de crédit.**

Je, soussigné, secrétaire-trésorier de la municipalité de Saint-Jean-Port-Joli, certifie qu'il y a des crédits disponibles prévus au budget permettant de procéder au paiement des montants ci-haut mentionnés.

---

Stéphen Lord, secrétaire-trésorier

### 118-04-2021 7.2 Tarifs du camp d'été 2021.

IL EST PROPOSÉ PAR : M. Richard Bernier  
APPUYÉ PAR : M. Pierre Bussières  
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

de fixer les tarifs d'inscriptions pour le camp d'été selon la grille suivante :

	<b>Résidents</b>	
	<b>Semaine</b>	<b>Été</b>
<b>1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> enfant</b>	50 \$	300 \$
<b>3<sup>e</sup> enfant et +</b>	40 \$	275 \$
Le service de garde ou le transport en autobus est inclus dans ces tarifs.		

	<b>Non-résidents</b>	
	<b>Semaine</b>	<b>Été</b>
<b>1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> enfant</b>	80 \$	500 \$
<b>3<sup>e</sup> enfant et +</b>		
Le service de garde ou le transport en autobus est inclus dans ces tarifs.		

119-04-2021 **7.3 Tarifs pour le tennis.**

IL EST PROPOSÉ PAR : M. Pierre Bussières  
 APPUYÉ PAR : M. Anthony Hallé  
 ET RÉSOLU UNANIMEMENT

de fixer les tarifs pour le tennis selon la grille suivante :

	<b>Résidents</b>			
	<b>Jeune</b>	<b>Adulte</b>	<b>Familial</b>	
<b>Saison</b>	20 \$	50 \$	60 \$	Cours jeune 75\$
<b>Mi-saison</b>	10 \$	25 \$	30 \$	Cours adulte 90 \$

	<b>Non-résidents</b>			
	<b>Jeune</b>	<b>Adulte</b>	<b>Familial</b>	
<b>Saison</b>	30 \$	60 \$	70 \$	Cours jeune 85 \$
<b>Mi-saison</b>	15 \$	40 \$	50 \$	Cours adulte 100 \$

**8. AUTRES:**

120-04-2021 **8.1 Droit de passage accordé pour l'installation du traitement des eaux usées de la résidence du 688, Côte des Chênes.**

ATTENDU QUE la propriétaire des lots 3 872 698 et 3 872 672 doit refaire son installation septique;

ATTENDU QUE la maison est sur le lot 3 872 698 et que l'installation septique doit être construite sur le lot 3 872 672;

ATTENDU QUE les deux lots sont séparés par une portion du chemin de la Côte des Chênes portant le numéro de lot 4 098 320;

ATTENDU QUE la résidence doit être reliée à la fosse septique et au système de pompage à l'aide d'un tuyau et d'un fil électrique devant passer sous la route du chemin de la Côte des Chênes;

ATTENDU QUE selon le rapport de la firme d'ingénieurs ASP experts, il n'existe pas d'autre endroit sur le lot 3 872 698 pour refaire l'installation sanitaire conforme;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR : M. Stanley Bélanger  
APPUYÉ PAR : M. Jean-Pierre Lebel  
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

que la municipalité accorde un droit de passage réel et perpétuel sur le lot 4 098 320 afin de permettre l'installation, le maintien et le remplacement d'un tuyau d'égout sanitaire et d'un fil électrique installé dans un conduit d'un pouce sous la route de la Côte des Chênes afin de relier les lots 3 872 698 et 3 872 672 afin de pouvoir construire une installation septique conforme. L'installation, l'entretien, le remplacement des infrastructures ainsi que la remise en état de la route sont à la charge de la propriétaire des lots 3 872 698 et 3 872 672.

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU

d'autoriser le maire et le secrétaire-trésorier à signer pour et au nom de la municipalité de Saint-Jean-Port-Joli tout document relié à ce droit de passage.

121-04-2021 **8.2 Comité de travail sur le logement dans la MRC de L'Islet.**

ATTENDU QUE la MRC de L'Islet a fait réaliser une étude sur la situation du logement dans L'Islet;

ATTENDU QUE cette étude faisait suite aux difficultés de plus en plus grandissantes de se trouver un logement et que plusieurs familles voulant s'installer dans L'Islet ont dû se tourner vers d'autres régions pour répondre à leurs besoins;

ATTENDU QUE la MRC de L'Islet propose de créer un comité de travail chargé d'analyser les mesures à mettre en place et les actions à réaliser pour être un territoire plus accueillant pour ceux et celles voulant s'établir dans la Région L'Islet;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR : M. Pierre Bussières  
APPUYÉ PAR : M. Anthony Hallé  
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

que la municipalité de Saint-Jean-Port-Joli nomme monsieur Stanley Bélanger afin de siéger sur le comité de travail sur le logement dans la MRC de L'Islet. En cas d'absence de monsieur Bélanger, madame Lyne Jacques sera substitut.

122-04-2021 **8.3 Démission de madame Clémence Dumas comme brigadière-substitut.**

Le conseil municipal accepte la démission de madame Dumas et la remercie pour les 4 années de service au sein de sa municipalité en tant que brigadière scolaire substitut et ce, depuis octobre 2016.

123-04-2021    **8.4 Demande d'autorisation au ministère de l'Environnement et de la lutte contre les changements climatiques – Plan de gestion des débordements.**

ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Jean-Port-Joli est allée en appel d'offres pour réaliser des travaux d'extension des réseaux d'aqueduc et d'égout pour le **développement Picard**;

ATTENDU QUE la municipalité a effectué une demande d'autorisation en vertu de l'article 22 de la Loi sur la qualité de l'Environnement (LQE) pour réaliser les travaux;

ATTENDU QUE le poste de pompage principal a dérogé du nombre de débordement admissible selon les critères permis;

ATTENDU QUE la municipalité ne peut justifier adéquatement à l'Environnement ces débordements et le non-respect des exigences;

ATTENDU QUE la municipalité doit se conformer à l'exigence du ministère de l'Environnement pour réaliser les travaux d'extension des réseaux;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR :                    M. Richard Bernier

APPUYÉ PAR :                                M. Pierre Bussières

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

QUE la municipalité de Saint-Jean-Port-Joli mandate une firme d'ingénieurs à réaliser un plan de gestion des débordements pour compenser les travaux d'extension des réseaux d'aqueduc et d'égout pour le **développement Picard**;

QUE la municipalité de Saint-Jean-Port-Joli s'engage à faire parvenir au MELCC un plan de gestion des débordements, signé par un ingénieur, décrivant les mesures compensatoires à mettre en œuvre pour ne pas augmenter la fréquence des débordements et des dérivations observées sur l'ensemble ou sur une partie de son territoire, selon un échéancier à convenir avec le MELCC (maximum de 3 ans);

QUE la municipalité de Saint-Jean-Port-Joli s'engage à assurer la réalisation des mesures compensatoires décrites dans le plan de gestion des débordements selon un échéancier à convenir avec le MELCC (maximum de 5 ans);

QUE la municipalité de Saint-Jean-Port-Joli s'engage à tenir à jour un bilan annuel des débits ajoutés et retirés à l'intérieur de chacun des bassins de drainage visés par le plan de gestion des débordements, y compris ceux liés au redéveloppement;

QUE la municipalité de Saint-Jean-Port-Joli s'engage à transmettre une attestation signée du mandataire présentant un bilan des débits autorisés par le MELCC et des débits autorisés par la municipalité (redéveloppement) à l'intérieur du territoire visé par le plan de gestion des débordements et des dérivations après la réalisation du plan de gestion des débordements pour tout développement qui sera ajouté à ce plan de gestion des débordements qui sera produit;

Que ces engagements de la municipalité de Saint-Jean-Port-Joli sont en lien avec l'émission d'un certificat d'autorisation pour la réalisation du **développement résidentiel Picard**.

**9. Période de questions.**

La séance se tenant à huis clos, les gens ont été invités à écrire ou poser leurs questions en lien avec l'ordre du jour. Le maire répond aux questions qui lui sont posées. Les sujets abordés à ce point se retrouvent en annexe du procès-verbal.

124-04-2021 **10. Clôture et levée de l'assemblée.**

L'ordre du jour étant épuisé,

IL EST PROPOSÉ PAR : M. Jean-Pierre Lebel  
APPUYÉ PAR : M. Stanley Bélanger  
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

de lever l'assemblée à 21:40 heures.

---

Normand Caron, maire

---

Stéphien Lord, secrétaire-trésorier

Je, Normand Caron, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

**ANNEXE**

**Sujets abordés lors de la période de questions :**

- Réponse officielle demandée par lettre au sujet d'une demande formulée au conseil municipal en lien avec l'engagement d'un arpenteur.
- Discussion autour d'un arbre ayant une maladie (érable de Norvège) et demande de rencontre sur place en lien avec l'arbre malade.
- Précision demandée sur le procès-verbal du 1<sup>er</sup> mars 2021 au sujet d'une demande au conseil.
- L'embauche du personnel du camp d'été par résolution.
- Taux différent de taxation foncière pour les terres agricoles vs hausse d'évaluation.
- Suggestion d'engager le personnel du camp d'été plus tôt.
- Précision demandée concernant l'aide financière à la Roche à Veillon si l'activité cabane à sucre ne peut avoir lieu.
- Explications en lien avec les changements de zonage proposés dans l'ordre du jour.